



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

CONVOCATION

L'association de protection de la nature et de l'environnement **Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon** tiendra son assemblée générale statutaire le **samedi 25 août 2018 à 10H précises**.

Elle aura lieu comme en 2017, **salle du Domaine des Colonies, 46 avenue des Colonies à Andernos**.

Adhérents et sympathisants seront accueillis à partir de 9H30 par les membres du conseil d'administration qui seront à leur écoute pour toute question ou suggestion. **Ceux qui ne l'ont pas encore fait pourront régler leur cotisation de 12 euros à ce moment là. Les adhérents à jour de leur cotisation ont l'obligation d'émarger sur la feuille de présence.**

L'assemblée générale commencera à **10H précises par une assemblée générale extraordinaire** qui concerne la **modification des statuts** dont vous aurez reçu un exemplaire pour consultation. Il y aura une présentation des modifications et on passera aux votes. Attention! Seuls les adhérents présents ou ayant donné pouvoir, à jour de leur cotisation 2018 et ayant émargé à l'entrée pourront participer aux votes.

Ordre du jour:

1 Assemblée générale extraordinaire: présentation et vote de la modification des statuts.

2 Assemblée générale ordinaire:

- Vote du compte rendu de l'AG 2017 (lisible sur notre site internet)
- Rapport financier: présentation et vote
- Rapport moral. Présentation et suivi de nos dossiers de l'année 2017-18. Vote. Orientations pour l'année à venir, réponse à vos questions.
- Renouvellement du tiers sortant du bureau collégial: Jean Caïssa, Catherine Pascal, Marie Hélène Ricquier, Jamila Mimouni
- Candidatures au Conseil d'Administration collégial. Vote.

La participation aux travaux du Conseil d'Administration Collégial est ouverte à candidature. Vous voudrez bien nous faire connaître votre candidature avant le **22 août**. Nous vous rappelons que pour entrer au Conseil d'Administration, il faut:

- être majeur et jouir de ses droits civiques,
- ne pas avoir de mandat d'élu
- être agréé par le Conseil d'administration collégial
- adhérer sans réserve aux valeurs d'humanisme, d'**écologie** et de citoyenneté.

Si vous voulez voir une question inscrite à l'ordre du jour ou faire acte de candidature, faites le savoir immédiatement à:

MH Ricquier au 07 69 40 57 40, ou par mail : ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci dessous) à nous faire parvenir.

Attention, d'après nos statuts, nul ne pourra représenter plus d'une personne en plus de soi-même.

POUVOIR

Je, soussigné(e) nom, prénom, adresse

.....
.....

Donne POUVOIR à Mr ou Mme.....
membre de l'association Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon afin de me représenter à l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 25 août 2018 et de prendre part en mon nom aux scrutins prévus à l'ordre du jour .

Fait àle.....

Signature précédée
De «Bon pour pouvoir»